

## REPUBLIQUE TOGOLAISE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES – OUVERTURE DU CAPITAL DE TOGOCOM

---

La République Togolaise a décidé de céder une partie de sa participation au sein de la société Togocom, laquelle détient 100 % du capital social des opérateurs de communications électroniques fixe (Togo Télécom) et mobile (Togo Cellulaire).

Le Gouvernement Togolais organise un appel d'offres aux fins de sélectionner un partenaire stratégique.

Les candidats intéressés qui souhaitent obtenir une copie du dossier d'appel d'offres doivent en faire la demande avant Mercredi 30 Janvier 2019 à 17 heures GMT aux coordonnées ci-après : [togocom@numerique.gouv.tg](mailto:togocom@numerique.gouv.tg)

La remise du dossier d'appel d'offres est conditionnée à :

1. La démonstration du respect des critères d'éligibilité suivants :
  - Un nombre d'utilisateurs mobiles et / ou fixes supérieur à cinq millions (5 000 000) ;
  - Une présence en qualité d'opérateur de communications électroniques fixe et / ou mobile dans au moins deux (02) pays ;
  - Un nombre de kilomètres de fibre optique exploitée supérieur à 1 200.
2. Le paiement des frais d'appel d'offres, fixés à sept mille cinq cent (7 500) euros ;
3. La signature d'un accord de confidentialité.